

FICHE PROGRAMME

RISQUE ATEX, CHIMIQUES ET ADR

Référence : PR2031

FORMATION A LA GESTION DES OPERATIONS LIEES AUX EXPEDITIONS DE MARCHANDISES DANGEREUSES PAR DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT

Profil du stagiaire :

Tout salarié d'entreprise dont l'activité comporte : des opérations de remplissage, d'emballage, de chargement, d'expédition de marchandises dangereuses par route, voies maritimes et aérienne.

Objectifs :

Connaissance des rôles, responsabilités et obligations des différents intervenants.
Connaissance spécifique des prescriptions applicables au poste de travail.
Connaissance générale des prescriptions réglementaires relatives aux cosmétiques (classement, conditionnement, expédition).
Connaissance des risques et dangers des marchandises dangereuses.

Rappel :

Cette formation ne permet pas d'obtenir l'accréditation IATA.

Durée et rythme :

Modulable entre 16 et 24 h en fonction des objectifs

Effectif :

Groupe de 1 à 12 participants

Format :

Présentiel

Programme :

IDENTIFICATION DES DANGERS PRÉSENTÉS PAR LES MATIÈRES DANGEREUSES :

Les dangers et les moyens de précaution en cas d'accident/incident
L'identification utilisateur avec la réglementation CLP.
L'identification transport et les différentes classes de matières.
Les différentes réglementations Transport de Marchandises Dangereuses (TMD).

L'APPLICATION DES DIFFÉRENTES RÉGLEMENTATIONS :

Les textes applicables (ADR / IMDG / IATA).
Les principaux intervenants et leurs responsabilités.
La formation du personnel.
Le conseiller sécurité.
Le plan de sûreté et les matières à haut risque.

L'IDENTIFICATION DES DANGERS :

La notion de groupe d'emballage
Les critères de classification
Les mélanges de matières
Le classement des déchets

LE CONDITIONNEMENT DES COLIS EN ADR ET LA DOCUMENTATION :

Exemptions des Quantités Exceptées et Quantités Limitées.
Les emballages, GRV et grands emballages (colis).
Marquage d'homologation des colis.
L'emballage en commun.
Marquage et étiquetage des colis.
La documentation.

EXEMPTIONS LIEES AU VEHICULE EN ADR :

Exemption du 1.1.3.6.

LE CONDITIONNEMENT DES COLIS EN IMDG ET LA DOCUMENTATION :

Exemptions des Quantités Exceptées et Quantités Limitées
L'emballage en commun.
Marquage et étiquetage des colis.
La déclaration de marchandises dangereuses.
Le certificat d'empotage.

LE CONDITIONNEMENT DES COLIS EN IATA ET LA DOCUMENTATION :

Exemptions des Quantités Exceptées et Quantités Limitées.
Limitées.
Les divergences d'état et d'exploitant.
L'emballage en commun.
Marquage et étiquetage des colis.
La déclaration de marchandises dangereuses.

REGLES DE SEPARATION DE MATIERES :

Les incompatibilités dans un colis, entre les colis et entre les conteneurs.

L'IDENTIFICATION DES COLIS ET SUREMBALLAGE :

Les règles de marquage et d'étiquetage.

CHARGEMENT, DECHARGEMENT, ARRIMAGE ET EXPEDITION DES VEHICULES :

Calage et arrimage.
Conditions de chargement et déchargement.
Signalisation et placardage.

TRANSPORT D'APPROCHE :

Cas des transports d'approches

VALIDATION DES CONNAISSANCES :

Examen validant la bonne compréhension de la réglementation
IATA (une confirmation de réussite à l'épreuve est nécessaire)

Evaluation de stage :

Un questionnaire à chaud à la fin de la session.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés

Description du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants

Une attestation individuelle de formation sera délivrée au(x) candidat(s).

Qualité du/des formateurs :

Connaissance du domaine de la formation à animer.

Expérience dans le domaine en rapport.

Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie.

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées

Tarifs : nous consulter